

MAGNIFICAT !

**J.S. BACH sous la direction de TON KOOPMAN
6^e STAGE POUR CHŒUR, ORCHESTRE & SOLISTES
DU 19 AU 22 NOVEMBRE 2020**

**POUR MUSIENS PRÉ ET SEMI-PROFESSIONNELS,
NON-PROFESSIONNELS AVERTIS ET AUDITEURS LIBRES**

Chef de chœur : PETER DE GROOT

**STAGE : jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 novembre 2020
CONCERT PUBLIC : dimanche 22 novembre 16h00, Église Saint-Roch, Paris**

**Travailler sous la direction d'un grand chef d'orchestre baroque de renommée internationale sans être professionnel ?
C'est possible !**

Pour la sixième fois, l'occasion unique se présente à vous pour interpréter des œuvres de Bach sous la direction passionnée de **Ton Koopman**, spécialiste du répertoire baroque, claveciniste, fondateur et chef d'orchestre de l'Amsterdam Baroque Orchestra and Choir. Il est assisté par **Peter de Groot**, chef et membre du chœur de Ton Koopman. Cette année, l'œuvre central du stage est le célèbre **Magnificat** de Jean-Sébastien Bach.

Le travail se fait en différentes sessions : chœur et orchestre (Ton Koopman), orchestre & solistes (Ton Koopman) et chœur seul (Peter de Groot). Le projet est clôturé par un concert public en l'église Saint-Roch à Paris.

Le stage s'adresse aux musiciens pré et semi-professionnels ainsi qu'aux non-professionnels avertis. Si vous êtes chef de chœur ou d'orchestre ou si vous êtes un passionné de musique baroque, vous pouvez assister à tout le projet en tant qu'auditeur libre.

Programme

Johann Christian Bach - Sinfonia In B flat Major Opus 18, No. 2: Andante | Orchestre
Direction : Ton Koopman

Arvo Pärt - Magnificat (1989) | Chœur à capella
Direction : Peter de Groot

Johann Sebastian Bach - Magnificat (BWV 243) | Chœur, orchestre et solistes
Direction : Ton Koopman

➤ Effectif

Choeur

SSATB: 8-8-8-8-8

Solistes: SSATB

Orchestre

Violon 1 (4)	Traverso(2)
Violon 2 (4)	Hautbois (2)
Viola (3)	Trompette (3)
Violoncelles (2)	Basson (1)
Contrebasse/Violone (1)	Timbales (1)
	Orgue

➤ Lieux et horaires

Stage :

Cité Internationale Universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan, 75014 Paris (RER Cité Universitaire)

Jeudi 19 novembre 14h30 – 17h30 (orchestre) ; 19h00 – 22.00 (tutti)

Vendredi 20 novembre 09h30 – 18h30

Samedi 21 novembre 10h00 – 18h30

Concert :

Dimanche 22 novembre 16h00, Eglise Saint-Roch, 75001 Paris

Répétition générale à 14h00.

Si nécessaire, une répétition supplémentaire peut avoir lieu le dimanche matin.

Participation aux frais :

250 € instrumentistes et chanteurs

100 € auditeurs libres

➤ Participation

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 30 juin 2020** en utilisant le formulaire (pdf) ou en copiant les informations dans un mail. Le formulaire, accompagné de votre expérience musicale sous forme de biographie et une photo d'identité sont à envoyer à mndeuxm@gmail.com

NB : VOTRE INSCRIPTION NE VAUT PAS GARANTIE DE PARTICIPATION. APRES LE 30 JUIN, UNE SELECTION EST FAITE A BASE DE TOUTES LES INFORMATIONS REÇUES. VOUS SEREZ INFORMÉ AU PLUS TARD LE 15 JUILLET SI VOUS POUVEZ EFFECTIVEMENT PARTICIPER.

Les inscriptions sont tenues en compte seulement si un acompte de 100,00 € (musiciens) ou 50,00 € (auditeurs libres) est effectué.

Si l'effectif n'est pas atteint au 30 juin, la période d'inscription peut être prolongée pour certains pupitres.

Lorsque votre inscription est confirmée, votre présence est nécessaire pendant tout le projet.

Si votre inscription ne peut pas être prise en compte, votre acompte vous sera bien entendu remboursé.

Frais

250,00 € pour instrumentistes et chanteurs

100,00 € pour les auditeurs libres

Les frais de séjour et de voyage, ainsi que les partitions pour les chanteurs ne sont pas compris.

Solistes

Les chanteurs souhaitant candidater comme soliste (SSATB), pourront passer en septembre une audition en France comme aux Pays-Bas.

Les solistes s'engagent à chanter également dans le chœur. La sélection et la répartition des airs et duos sera faite par Peter de Groot.

Avant le début du stage de novembre, une répétition sera organisée pour les solistes, avec Peter de Groot et un accompagnateur, le samedi 24 octobre (horaires à confirmer) à Paris et le jeudi 29 octobre (soirée) à Utrecht.

Instruments, diapason, partitions

Pour les cordes, un instrument baroque n'est pas indispensable, mais certaines cordes métalliques devront être remplacées par des cordes en boyau (au minimum la corde de mi). Ce serait encore mieux si vous pouviez de plus disposer d'un archet baroque (location, prêt).

Les instrumentistes recevront les partitions à l'avance. Les chanteurs devront se procurer eux-mêmes (édition à confirmer). Les photocopies et les partitions téléchargées sont interdites pendant le stage.

Annulations

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre participation, vos frais d'inscription (acompte ou totalité) ne peuvent être remboursés que si un autre participant **payant** peut être trouvé.

ATTENTION ! LA = 415 Hz; LANGUE PARLÉE : LE FRANÇAIS

➤ **Production & renseignements :**

Maartje Nelissen (mn2m)

+33 6 67 15 26 74 mn2m@gmail.com www.mn2m.net

➤ **Organisation :**

Association de l'Abbesse

Le stage a pu être réalisé notamment grâce au soutien au Collège Néerlandais ainsi que de la Maison des étudiants canadiens.



FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Stage 19-22 novembre 2020

A retourner avant le **30 juin 2020**

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Email :

Téléphone (portable de préférence)

Je m'inscris en tant que

auditeur libre

instrument (précisez)

voix (précisez)

soliste

chœur

semi-professionnel

Âge

< 35 ans

35 – 50 ans

50 – 65 ans

65+

Je peux héberger un(e) participant(e) pendant la durée du stage

oui

non

Je cherche à être hébergé(e) pendant la durée du stage

oui

non

Renvoyez votre formulaire accompagné de votre **expérience musicale** sous forme de biographie et d'une photo.

Je règle l'acompte de 100,00 € (50,00 € auditeurs) par virement (mention KOOPMAN 2020).

J'envoie mon bulletin et ma biographie à mndeuxm@gmail.com.

IBAN : FR95 3000 2014 7300 0007 1538 K38

BIC : CRLYFRPP

TITULAIRE DU COMPTE : ASSOCIATION DE L'ABBESSE

J'envoie ma fiche et ma biographie par courrier et je joins un chèque d'acompte de 100,00 € (50,00 € auditeurs), à l'ordre de l'Association de l'Abbesse, à Maartje Nelissen, 7 rue du Château, 89110 Chassy.